



Programme Local de Prévention, année 5, Toulouse Métropole

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

**Toulouse Métropole**

1 Place de la Légion d'Honneur

Bp 35821

<http://www.toulouse-metropole.fr/>

[Voir la fiche SINOE](#)

[Voir les contributions de l'acteur](#)

CARTE D'IDENTITÉ DU PROGRAMME

corinne

corinne.chautard@toulouse-metropole.fr

Nombre d'années réalisées :

5

TÉMOIGNAGE DE L'ÉLU RÉFÉRENT

Nom de l' élu et sa fonction :

Martine SUSSET, élue référente du PLPD et Présidente de la c

Témoignage :

Quel constat pour la réduction des déchets après ces cinq années qui viennent de s'écouler dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) de Toulouse Métropole? Aujourd'hui, tout le monde convient de la nécessité de réduire notre production de déchets mais encore faut-il inciter à l'action et aux changements de comportement des usagers de la métropole et ceci de manière efficace et durable. C'est précisément l'objet des 10 axes de travail fixés par le PLPD de Toulouse Métropole qui ont été déployés sur le territoire.

La volonté de Toulouse Métropole, dans les premières années du programme, a été de développer des actions volontaristes et concrètes pour faciliter en priorité la démarche des usagers dans leur quotidien

(installation de bornes textiles, développement de sites de compostage collectif, en jardins publics, aides à l'acquisition de composteurs individuels, diffusion de l'autocollant Stop Pub, etc). De cette manière, la collectivité montre son engagement et met à disposition des moyens et des solutions pour aider les usagers dans la gestion de leurs déchets.

Parallèlement, un effort considérable a été mené, par la collectivité, sur l'information et la communication, dans la mise en œuvre du PLPD, visant à porter à connaissance du plus grand nombre les gestes de prévention des déchets (campagnes d'affichage, plans média, rubrique internet dédiée, spots cinéma, guides etc). Nous le savons, en matière de politiques publiques, la prévention des déchets, est une politique qui s'inscrit dans la durée, et qui doit permettre d'accompagner et de faciliter le changement de comportement dans le temps.

Avec une réduction de – 22 kg/hab, soit - 6,2% depuis 2012, année de lancement du PLPD, Toulouse Métropole a atteint l'objectif, car malgré l'évolution constante de sa population, la diminution de la production de déchets par habitant est constante et stabilisée.

Dans la continuité de ce qui a été engagé à travers le PLPD et le soutien de l'ADEME, Toulouse Métropole va poursuivre et élargir sa démarche sur le champ de la prévention des déchets ménagers et assimilés, ceci en ligne directe avec la Loi de transition énergétique pour la croissance verte. Deux flux vont s'avérer déterminants dans la suite du programme : les déchets verts et les encombrants. Pour ce faire, la collectivité travaille sur un projet de réforme de ses collectes et sur l'application de la redevance spéciale.

Réduire davantage nos déchets, maîtriser nos coûts tout en maintenant un service de qualité pour les usagers, voilà la feuille de route qui attend Toulouse Métropole pour les prochaines années.

LES PERFORMANCES DU PROGRAMME

Tableau :

Indicateurs	Valeurs pour 2011	Objectifs pour la fin du programme	Valeurs réalisées 2012	2013	2014	2015	2016
Production OMA de déchets DMA en kg/hab	356,40	331,50	352,30	348,80	345,80	338,50	334,30
	478,70	452,40	473,80	474,10	484,30	467,70	464,20
Nombre d'équivalents temps plein de l'équipe projet		5,10	5,10	4,80	6,10	6	5,80
Nombre de partenaires mobilisés		30	0	25	44	66	69
Nombre de relais mobilisés		37	10	55	60	69	74
Coût annuel du programme par habitant			1,17	0,89	1,15	1,18	1,11
Coût aidé annuel de gestion des déchets par habitant			110,2	107,77	106,42	110,51	0

Résultats des enquêtes :

LA REDUCTION DES DECHETS DEMEURE SPONTANEMENT DOMINEE PAR LES GESTES DE TRI ET MOINS ASSOCIEE A LA REDUCTION DES DECHETS A LA SOURCE

Quatre principales actions émergent spontanément dans l'esprit des habitants de Toulouse Métropole quant à la finalité de réduire la quantité des déchets ménagers. En premier lieu, autant qu'en 2012 et plus que la moyenne nationale (57%), la réalisation de gestes ou actions visant un meilleur tri des déchets, une idée générale mentionnée par 69% des interviewés. Second registre mentionné spontanément, les gestes ou actions permettant de réduire la quantité de déchets chutent de 25 points par rapport à 2012, passant de 69% à 44% des citations (en retrait également par rapport au comparatif national : 64%).

LES GESTES DE PREVENTION DES DECHETS : UNE PRATIQUE PLUS VERTUEUSE DE LA PART DES HABITANTS DE TOULOUSE METROPOLE PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE DES FRANCAIS

Globalement, les habitants de Toulouse Métropole adoptent des comportements et des gestes de prévention de façon plus systématique que la moyenne des Français et cet écart peut être constaté sur davantage de situations qu'il y a 4 ans. Toutefois, observés dans leur ensemble, ces comportements apparaissent relativement stables en termes de réflexes par rapport à ce qui a été relevé en 2012. Ainsi, certains gestes semblent davantage ancrés dans les habitudes que d'autres :

DIVERS OBSTACLES SEMBLANT ENTRAVER LA MISE EN ŒUVRE DE GESTES DE PREVENTION, PARMIS LESQUELS LE MANQUE DE REFLEXE EST ENCORE SOUVENT EVOQUE

Si le fait de « ne pas y penser » apparaît toujours comme la principale justification apportée à la non mise en œuvre de la plupart des pratiques vertueuses, certains types de comportement font apparaître des explications particulières :

Ainsi, le coût peut représenter un obstacle non négligeable dans certains cas : c'est la 1^{ère} explication au fait de ne pas faire réparer ses appareils électriques et électroniques (49%, -13 points par rapport à 2012), la 2^{ème} s'agissant de faire réparer ses chaussures chez le cordonnier (34%), de même que pour l'achat de produits éco-labellisés (29%, bien qu'en baisse de 8 points).

Le fait de préférer la nouveauté est un argument qui est parfois également mis en avant pour justifier le fait de ne pas faire réparer certains objets : 1^{ère} raison concernant le fait de ne pas acheter de produits d'occasion (42%) et 3^{ème} raison s'agissant des appareils électriques et électroniques (23%) comme des chaussures (17%).

Certains produits ne semblent pas réparables, tels que les chaussures (1^{ère} raison, 53% des citations), les appareils électriques et électroniques (29%) mais aussi lorsqu'il s'agit de donner ou revendre les vêtements, jouets ou livres (30%).

Enfin, sans pour autant constituer la principale difficulté, le manque d'information au sujet des endroits dédiés peut empêcher certains comportements comme la réparation d'appareils (16%, soit une progression significative de 10 points en 4 ans), de chaussures (15%, +5 points), l'achat d'occasion (11%) ou l'achat d'éco-recharges (16%, +11 points).

Quatre ans après la première mesure du baromètre de prévention des déchets auprès des habitants de Toulouse Métropole, deux enseignements clés méritent une attention particulière :

Si, au premier abord, il peut être regretté de ne pas constater d'évolution positive des résultats plus marquée, eu égard aux efforts déployés par la Collectivité, il convient de s'attarder sur les relevés nationaux : en effet, ce sont globalement des évolutions à la baisse qui sont observées en matière de gestes de prévention auprès de la population nationale quand Toulouse Métropole peut se féliciter d'avoir réussi à maintenir ces niveaux de pratiques. Plus précisément, un réel décrochage s'est fait jour dans les comportements des Français qui ne se manifeste pas tant par un abandon que par une pratique de moins en moins régulière.

Par ailleurs, parmi les justifications apportées à la non mise en œuvre des gestes de prévention, l'absence de réflexe apparaît très souvent en première ligne. Qu'il s'agisse d'une réalité ou d'une

réponse de facilité, ceci témoigne de la nécessité d'une communication permanente, de longue haleine, visant à plus ou moins long terme à sensibiliser une part croissante de la population à ces gestes.

LA PRATIQUE DU COMPOSTAGE A FORTEMENT AUGMENTE EN HABITAT INDIVIDUEL ET SE SITUE A UN NIVEAU NON NEGLIGEABLE EN HABITAT COLLECTIF

Près d'un habitant sur trois de Toulouse Métropole pratique le compostage (29%). Plus précisément, et comme nous l'avons constaté il y a quatre ans, la pratique du compostage est davantage observée auprès des plus âgés (35 % des plus de 35 ans contre 21% des moins de 35 ans). En outre, le type d'habitat et son environnement influencent assez logiquement cette pratique : ainsi, près de six habitants sur dix (59%) vivant en logement individuel pratiquent le compostage, soit une progression de 39 points par rapport à 2012. Toutefois, bien que tout à fait minoritaire, la pratique du compostage en habitat collectif atteint tout de même 15%. Dans le même ordre d'idée, le fait de disposer d'un jardin favorise cette pratique (60% contre 10% de ceux qui n'en ont pas).

La raison principale de la non pratique du compostage des habitants de logements individuels réside dans le manque d'équipement (51%), 30% n'utilisent tout simplement pas de compost, puis le manque de place est évoqué pour 28% des répondants concernés. Viennent ensuite d'autres raisons, évoquées dans des proportions similaires (22% à 24%) : la non perception de l'utilité, le manque de temps et les nuisances provoquées par le stockage de ses déchets.

Seuls 4% manquent d'information pour cette pratique.

Concernant les habitants de Toulouse Métropole vivant en logements collectifs et ne compostant pas, la première raison évoquée – et de loin – pour 84% d'entre eux est l'absence de composteur collectif près de chez eux. Manque d'informations (32%) ou de temps (30%) sont ensuite invoqués pour justifier sa non pratique et 22% ne voient pas l'utilité de la démarche.

Ces résultats, notamment concernant l'incompréhension de la finalité de la pratique, en habitat individuel comme collectif, confirment à nouveau la nécessité d'une communication permanente sur le sujet.

LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE : ESSENTIELLEMENT UN MANQUE DE VIGILANCE

Comparativement à la moyenne nationale, c'est surtout parce que les aliments n'étaient pas visibles dans le réfrigérateur / placard, que ceux-ci se retrouvent jetés à la poubelle encore emballés et non consommés (44% contre 33% pour l'ensemble des Français). On retrouve majoritairement ce comportement chez les populations les plus jeunes : 59% des 15 à 24 ans contre seulement 24% des 65 ans et plus. 13% évoquent ensuite la difficulté à évaluer correctement les besoins du foyer, une justification qui n'est pas forcément liée à la taille du foyer.

LES « GOURMET BAGS » : UNE NOTORIETE MAJORITAIRE ET UNE PRATIQUE A IMPULSER

Les « Gourmet bags » bénéficient d'une notoriété majoritaire, puisque 60% des habitants affirment connaître ce principe. Malgré cette notoriété, seuls 28% des personnes qui ont entendu parler des « Gourmet bags » ont déjà demandé, dans un restaurant, à rapporter les restes de leur repas.

DES SOUHAITS D'INFORMATION UN PEU MOINS EXPRIMES MAIS TOUJOURS IMPORTANTS EN VUE DE MEILLEURES PRATIQUES ECO-CITOYENNES

Les habitants de Toulouse Métropole souhaitent bénéficier d'informations à l'égard d'actions éco-citoyennes, mais dans des proportions moins importantes qu'en 2012. Plus précisément, faire ses courses en limitant sa production de déchets reste l'action éco-citoyenne sur laquelle les personnes interrogées souhaitent le plus d'information (42%), une demande en baisse de 18 points par rapport à 2012. Viennent ensuite la limitation de l'utilisation de produits phytosanitaires (et connaître les alternatives à leur emploi) et les actions de location, réparation ou échange de biens pour en prolonger la durée de vie, qui sont évoquées à hauteur de 38% chacune. 23% des citations concernent les moyens de mieux utiliser les restes de repas. Le fait de composter ou mieux gérer ses déchets de

jardin et de cuisine fait l'objet de 22% des citations, tandis que les façons de jardiner écologiquement se situent à hauteur de 13% des citations des habitants de Toulouse Métropole.

ANALYSE DES RÉSULTATS PAR LA COLLECTIVITÉ

La production d'ordures ménagères par habitant est en constante baisse depuis le début du programme, passant de 356,4kg/hab en 2011 à 334,3 kg/hab en 2016, soit -6,2%. Nous n'avons pas atteint notre objectif de -7,6%, mais nous n'en sommes pas très loin.

Cette baisse est essentiellement due à une diminution de la production des ordures ménagères résiduelles : -21,4 kg/hab entre 2011 et 2016. Sur la même période les recyclables secs ont baissés de 2k/hab et le verre a augmenté de 1,5kg/hab.

Bien que la redevance spéciale soit mise en place sur le territoire de la métropole, elle n'est pas la raison de la baisse de la production d'OMR, puisqu'elle n'est appliquée que depuis 2016, et que son déploiement n'est que partiel et ne couvre pas encore la totalité des producteurs non ménagers.

Les actions compostage, gaspillage alimentaire ont eu du succès et ont pris plus d'ampleur que prévus initialement, nous contraignant à laisser de côté d'autres actions afin de redéployer nos moyens humains. Toutefois nous sommes relativement déçus car ce succès ne se retrouve pas dans les résultats du MODECOM, comme pour le textile.

Résultat :

La production d'ordures ménagères par habitant est en constante baisse depuis le début du programme, passant de 356,4kg/hab en 2011 à 334,3 kg/hab en 2016, soit -6,2%. Nous n'avons pas atteint notre objectif de -7,6%, mais nous n'en sommes pas très loin.

Cette baisse est essentiellement due à une diminution de la production des ordures ménagères résiduelles : -21,4 kg/hab entre 2011 et 2016. Sur la même période les recyclables secs ont baissés de 2k/hab et le verre a augmenté de 1,5kg/hab.

Bien que la redevance spéciale soit mise en place sur le territoire de la métropole, elle n'est pas la raison de la baisse de la production d'OMR, puisqu'elle n'est appliquée que depuis 2016, et que son déploiement n'est que partiel et ne couvre pas encore la totalité des producteurs non ménagers.

Les actions compostage, gaspillage alimentaire ont eu du succès et ont pris plus d'ampleur que prévus initialement, nous contraignant à laisser de côté d'autres actions afin de redéployer nos moyens humains. Toutefois nous sommes relativement déçus car ce succès ne se retrouve pas dans les résultats du MODECOM, comme pour le textile.

MOBILISATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Partenariat mis en oeuvre :

Relais mobilisé :

Action éco-exemplaire réalisée :

LES ACTIONS DU PROGRAMME

Nombre d'actions prévues dans les 5 thèmes

Sensibiliser les publics à la prévention	3	Exposition - Réduction des déchets, on s'y met tous !
Eco-exemplarité de la collectivité	2	Compostage en espace public
Actions emblématiques nationales	2	Compostage en espace public
Evitement de la production de déchets	5	Gourmet Bag, c'est si bon je finis à la maison !
Prévention déchets entreprise et déchets dangereux	2	

LE REGARD DE L'ADEME

La baisse régulière et constante des OMA tout au long des 5 années du Programme Local de Prévention traduit la mise en place d'une dynamique de prévention solide et durable sur le territoire de la métropole toulousaine.

Le choix d'actions simples et concrètes a permis dès le début du programme de faciliter le passage à l'acte de nombreux usagers. L'ancrage dans la durée de ces gestes a été par la suite consolidé avec un plan de communication ambitieux et varié, d'autant plus important en milieu urbain dense où le travail de proximité avec l'habitant se révèle parfois plus compliqué.

Fort de ces résultats, des méthodes de travail et des outils mis en place, Toulouse Métropole est désormais bien outillé pour poursuivre la démarche, et l'enrichir avec de nouvelles actions.

MOTS CLÉS

Espace privé



Dernière actualisation de la fiche : **juillet 2017**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.